



« L'Accompagnateur de Formation » (AFo)

0. Rappel du contexte

Sept. 2015 à mars 2016

Suite au travail effectué sur l'évaluation formative, la Commission Formation a remis en question le rôle et les missions de l'ASP (Accompagnateur de Stage Pratique). Trois pistes de renforcement ont été identifiées : formaliser l'évaluation des participants, moderniser et renforcer les outils, identifier plus précisément les compétences d'un animateur.

Mai 2017

La Commission Formation présente à l'Assemblée Pédagogique une première proposition de modernisation du rôle de l'ASP. Un nouveau nom et de nouvelles missions sont votés.

Mai 2018

La Commission Formation présente à l'Assemblée Pédagogique une deuxième proposition de modernisation du rôle de l'ASP (devenu AFo). De nouveaux critères d'accès et objectifs de qualité sont votés.

Suite...

Pour opérationnaliser ces changements, la Commission Formation travaillera sur de nouveaux outils, sur l'adaptation de la formation pour l'AFo et sur l'accompagnement dont il bénéficiera.

1. Un nouveau nom

On parle maintenant d'AFo (Accompagnateur de Formation). Ce nouveau nom met en évidence à la fois sa fonction d'accompagnement d'un animateur en cours de formation et celui de personne ressource pour l'EC concernant tout ce qui touche à la formation au Patro. Il est plus cohérent avec ce qui se vit sur le terrain. Changer de nom, sans trop s'éloigner de l'original, souligne une volonté d'évolution dans la fonction tout en restant dans une même philosophie.

2. De nouvelles missions

Six missions sont dévolues à l'Accompagnateur de Formation :

1. Accompagner l'animateur en formation tout au long de son parcours.
2. Conseiller l'animateur dans l'articulation des ses apprentissages théoriques et pratiques.
3. Aider l'animateur à se fixer des objectifs dans son parcours de formation et son animation.
4. Evaluer avec l'animateur au minimum chaque étape de son parcours de formation.
5. Guider l'animateur dans le choix des acquis possibles pour son parcours de formation.
6. Relayer l'offre de formation du Patro auprès de son Equipe de Cadres (EC).

3. De nouveaux critères d'accès

Deux critères doivent être remplis pour devenir Accompagnateur de Formation :

- Avoir son BACV (Brevet d'Animateur de Centres de Vacances).

Il n'est pas obligatoire d'avoir suivi la formation d'animateur organisée par le Patro. Le contenu de cette formation est en grande partie commun aux différentes OJ (Organisations de Jeunesse). La différence entre les différents cursus est une richesse pour l'accompagnement.

- Etre affilié au Patro en tant qu'Afo (Accompagnateur de Formation).

Cela légitime ses missions de garant du cursus de l'animateur et de porteur de l'offre de formation au sein de l'Equipe de Cadres (EC) de son patro. Le président local devra affilier l'Afo (et plus la régionale).

4. De nouveaux objectifs de qualité

Les objectifs de qualité permettent de souligner les attitudes et compétences souhaitées d'un Afo (Accompagnateur de Formation). Ils viennent donc en appui des deux critères d'accès afin que l'animateur intéressé par la mission d'Afo se pose les bonnes questions avant de s'engager dans cette nouvelle fonction.

On attend de l'Accompagnateur de Formation de :

- Prendre conscience de l'importance de son rôle et de l'investissement qui en découle ;
- Avoir de l'expérience en animation ;
- Connaître le cursus de la Formation Animateur et en être le garant ;
- Suivre la formation destinée à le préparer à sa fonction ;
- Relayer l'offre de formation du Patro, sa philosophie et ses outils ;
- S'investir et se montrer disponible pour l'animateur en formation qu'il accompagne ;
- S'investir et se montrer disponible auprès de l'Equipe de Cadres ;
- Faire preuve d'ouverture d'esprit et prendre du recul ;
- Etablir une relation de confiance avec l'animateur et l'Equipe de Cadres ;
- Etre un relais entre son Equipe de Cadres et les équipes de formation ;
- Observer, écouter ;

Afin de pouvoir atteindre tous ces objectifs, il peut être intéressant d'avoir plusieurs Afo au sein d'un patro. La commission formation conseille un partenariat pour tendre à la mise en place des objectifs de qualité.